

Enquête *Conditions de vie des étudiants* 2016

Note méthodologique

L'enquête

Il s'agit de l'élément central du dispositif d'observation de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE), qui est aussi un outil sans équivalent en France. En effet, l'OVE réalise tous les trois ans depuis 1994, une enquête nationale par questionnaire auprès d'un échantillon représentatif des étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français. Il a ainsi réalisé huit enquêtes CdV de 1994 à 2016.

L'OVE a réalisé sa 8^{ème} enquête nationale au printemps 2016 auprès d'un échantillon représentatif d'étudiants et d'élèves inscrits dans l'enseignement supérieur en 2015-2016. Cette enquête a pour but de mieux connaître les conditions et difficultés de la vie étudiante en France.

Entre mars et mai 2016, plus de 220 000 étudiants ont été invités, par courrier, à répondre à un questionnaire sur internet. 46 340 étudiants ont répondu à ce questionnaire, soit un taux de réponse net corrigé de 20,3 %.

L'enquête intègre, en plus des universités et des classes supérieures de lycée (STS et CPGE), les grands établissements, les écoles d'ingénieurs non universitaires, les écoles de commerce, gestion et vente et les écoles sous tutelle du Ministère de la culture et de la communication. Ainsi, les enquêtés représentaient près de 84 % de l'ensemble des inscrits dans l'enseignement supérieur.

Cette enquête a permis de disposer d'un outil permanent de connaissance et de suivi des conditions de vie des étudiants sur des thèmes comme : les ressources, le logement, la restauration, la santé, le parcours suivi, les manières d'étudier, les pratiques culturelles, etc..

Le questionnaire

Le questionnaire de l'enquête Conditions de vie des étudiants en France contient des questions communes avec le questionnaire européen Eurostudent et des questions propres à l'enquête menée en France. Il aborde les grands thèmes suivants :

- Le parcours d'études;
- Les conditions d'études (sur le lieu d'études, emploi du temps, déplacement...);
- Usage des services et équipements de l'établissement ;
- Les projets et perspectives ;
- La mobilité internationale ;
- Les temps libres ;
- Le travail rémunéré ;
- Le logement ;
- Les ressources et dépenses ;
- La santé et le handicap ;
- La restauration universitaire ;
- Les parents et les proches ;
- La situation parentale

- Les caractéristiques sociodémographiques (origines sociale et géographique, origine migratoire, sexe, âge, nationalité...).

La participation de CdV au programme européen Eurostudent

L'enquête CdV intègre depuis ses débuts le programme européen de données de comparaison Eurostudent, dont la France est l'un des pays fondateurs avec l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie en 1994, année de démarrage du programme Eurostudent I.

L'objectif d'Eurostudent est de recueillir, à travers les enquêtes nationales, des données comparables entre pays participants concernant la situation sociale des étudiants et leurs conditions de vie et d'en dresser un panorama élargi.

Chacun des programmes Eurostudent est triennal et se conclut par la publication en anglais d'un rapport comparatif entre pays participants intitulé « Social and Economic Conditions of Student Life in Europe ». En 2017, Eurostudent en est à son 6ème programme (2016-2018) ; celui-ci étant, au même titre d'Eurydice ou Eurostat, un outil de suivi auquel se réfère le groupe de suivi du processus de Bologne.

Le champ de l'enquête

Répartition des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en 2015-2016

Etablissements enquêtés au printemps 2016	Effectifs étudiants (année de référence 2015-2016)
<i>Universités et Grands établissements</i> → dont étudiants en licence, master et doctorat → dont étudiants en ESPE et en <i>Institut universitaire de technologie (IUT)</i> → Hors élèves ingénieurs universitaires	1 649 328
<i>Sections de techniciens supérieurs (STS)</i> → Secteur public, ministère de l'éducation nationale, France métropolitaine	146 961
<i>Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)</i> → Secteur public, ministère de l'éducation nationale, France métropolitaine	68 009
<i>Ecoles d'ingénieurs</i> → Cycles ingénieurs universitaires et non universitaires	134 523
<i>Ecoles de management (commerce, gestion, vente)</i> → Groupes I et II (reconnus par l'Etat)	123 027
<i>Ecoles de la culture (écoles d'art et écoles d'architecture)</i> → ministère de la culture et de la communication	32 544
Total établissements enquêtés	2 154 392
Etablissements non enquêtés	Effectifs
Instituts de formation en soins infirmiers (IFSI)	87 892
Autres sections de techniciens supérieurs (secteur privé et autre secteur public)	109 105
Autres classes préparatoires aux grandes écoles (secteur privé et autre secteur public)	17 929
Ecoles de management du groupe III (non reconnues par l'Etat)	11 302
Autres (écoles juridiques, autres artistiques, paramédicales, etc.)	170 480
Total établissements non enquêtés	396 708
Total	2 551 100

Méthodologie d'échantillonnage

Depuis l'enquête CDV 2013, l'échantillonnage de l'enquête a été affiné, conformément à la volonté du Conseil de l'OVE de produire des données pertinentes au niveau national et intéressantes au niveau territorial. Pour l'enquête CDV 2016, l'échantillonnage a été réalisé par type d'établissement et par taille de filière universitaire.

Le tirage au sort des élèves en STS et en CPGE est quant à lui spécifique. Dans la mesure où ces élèves sont scolarisés dans des lycées, ce sont des classes et non des élèves qui sont tirés au sort (l'ensemble des élèves d'une classe tirée au sort est contacté). L'échantillonnage a été réalisé par répartition géographique et par formation agrégée.

Taux d'échantillonnage

Taux d'échantillonnage dans CDV 2016					
Filière	Taille (nombre d'étudiants inscrits)				
	1 (1-999)	2 (1000-2999)	3 (3000-5999)	4 (> 5999)	
Commerce	1/3	1/6	1/10	1/12	
Culture	1/3	1/6	1/10	1/12	
Grand établissement	1/3	1/6	1/10	1/12	
Ingénieur	1/3	1/6	1/10	1/12	
Université	LLSHA	1/3	1/6	1/10	1/12
	MEEF	1/3	1/6	1/10	1/12
	Santé	1/3	1/6	1/10	1/12
	Sciences	1/3	1/6	1/10	1/12
	IUT	1/3	1/6	1/10	1/12
	Droit	1/3	1/6	1/10	1/12

Échantillonnage STS/CPGE (par classes*)

	STS		CPGE		
	Production	Services	Économique	Littéraire	Scientifique
Ile-de-France	1/10	1/10	1/10	1/10	1/10
Province	1/10	1/10	1/10	1/10	1/10

*Dans chaque classe sélectionnée, tous les étudiants sont interrogés.

Constitution des échantillons

A partir des adresses postales des étudiants, transmises à l'OVE par les établissements, l'OVE a envoyé un courrier papier avec un identifiant personnel de connexion au questionnaire en ligne à l'ensemble des étudiants constituant la population enquêtée.

Type d'établissement	Echantillon enquêté	
	Effectif	%
Universités	155463	67,5
Grands établissements	3963	2,3
Ecole de commerce	11891	5,2
Ecole de la culture	6811	3,0
Ecole d'ingénieur	28795	12,6
CPGE	6782	3,0
STS	14708	6,4
TOTAL	228413	100,0

Taux de réponse par établissement

Entre mars et mai 2016, les répondants se sont connectés au questionnaire en ligne à l'aide de leurs identifiants de connexion. Tous établissements confondus, l'enquête a permis de collecter 46 340 réponses exploitables.

	Taux de réponse brut (sans incomplets)		Taux de réponse net (exploitables*)	
	Effectifs	%	Effectifs corrigés	%
Universités	32 118	20,7	30 915	19,9
Grands établissements	1053	26,6	1 029	26,0
Ecole de commerce	1 424	12,0	1 454	12,2
Ecole de la culture	1 672	24,5	1 665	24,4
Ecole d'ingénieur	6 472	22,5	6 491	22,5
CPGE	1 393	20,5	1 936	28,5
STS	2 777	18,9	2 777	18,9
Total	46 909	20,5	46 340	20,3

* Étudiant en cours d'études au moment de l'enquête

Pondération

Pour garantir une meilleure représentativité, les données brutes sont pondérées en référence aux données centralisées par les services statistiques des ministères de tutelle sur les inscriptions effectives dans les établissements. Les enquêtes représentent ainsi les 2 154 392 étudiants inscrits au cours de l'année universitaire 2015-2016 dans ces formations, soit environ 84 % des effectifs de l'enseignement supérieur.

Un redressement par type d'établissement a été réalisé, et, pour l'université, par région soit 20 redressements.

La macro INSEE CALMAR a été utilisée pour les différents redressements en utilisant la méthode du logit borné. Cette méthode présente l'avantage de pouvoir contrôler les poids maximum et minimum.

Les variables de redressement par type d'établissement sont les suivantes :

UNIVERSITE (par nouvelle région)

Universités publiques, France métropolitaine + DOM + COM
Hors écoles d'ingénieurs universitaires

- **Age des étudiants** (par an)
- **Sexe** (homme, femme)
- **Cycle d'études** (Licence 1^{ère} inscription, licence hors 1^{ère} inscription, Master, Doctorat)
- **Filières disciplinaires** (sciences, droit-économie, LLASHS, Santé, IUT)
- **Type de baccalauréat** (scientifique, économique, littéraire, technologique, professionnel, autres)
- **Nationalité** (français, étranger)

CLASSES PREPARATOIRES AUX GRANDES ECOLES (CPGE)

Publiques MEN, France métropolitaine

- **Filière d'études** (scientifique, littéraire, économique)
- **Niveau d'études** (1^{ère} année, 2^{ème} année)
- **Région d'études** (Nord-Est, Nord-Ouest, Sud-Est, Sud-Ouest, IdF, DOM, autre)
- **Age des étudiants** (par an)
- **Sexe** (homme, femme)
- **Nationalité** (français, étranger)

SECTIONS DE TECHNICIENS SUPERIEURS (STS)

Publiques MEN, France métropolitaine

- **Filière d'études** (production/services/autres)
- **Niveau d'études** (mise à niveau, 1^{ère} année, 2^{ème} année)
- **Région d'études** (Nord-Est, Nord-Ouest, Sud-Est, Sud-Ouest, IdF)
- **Age des étudiants** (par an)
- **Sexe** (homme, femme)
- **Nationalité** (français, étranger)

ECOLES D'INGENIEURS

Ecoles universitaires et non-universitaire
Public et privé, France métropolitaine + DOM

- **Type d'établissement** (public MEN, autres publics, privés)
- **Région d'études** (Nord-Est, Nord-Ouest, Sud-Est, Sud-Ouest, IdF, DOM, autre)
- **Age des étudiants** (par an)
- **Niveau d'études** (bac +1, Bac +2, bac +3, bac +4, bac +5, bac +6 et plus)
- **Sexe** (homme, femme)
- **Nationalité** (français, étranger)

ECOLES DE COMMERCE

Groupe 1 et 2
Public et privé, France métropolitaine + DOM +COM

- **Type d'établissement** (groupe 1, groupe 2)
- **Région d'études** (Nord-Est, Nord-Ouest, Sud-Est, Sud-Ouest, IdF, DOM, autre)
- **Age des étudiants** (par an)
- **Niveau d'études** (bac +1, Bac +2, bac +3, bac +4, bac +5, bac +6 et plus)
- **Sexe** (homme, femme)
- **Nationalité** (français, étranger)

ECOLES SOUS TUTELLE DU MINISTERE DE LA CULTURE

Ecoles d'architecture, écoles d'art, écoles du patrimoine, écoles du cinéma et audiovisuel

- **Type d'établissement** (Architecture, arts, Patrimoine, Cinéma /audiovisuel)
- **Région d'études** (Nord-Est, Nord-Ouest, Sud-Est, Sud-Ouest, IdF, DOM, autre)
- **Niveau d'études** (bac +1, Bac +2, bac +3, bac +4, bac +5 et plus)
- **Sexe** (homme, femme)
- **Type de baccalauréat** (général, technologique, professionnel, autres)
- **Nationalité** (français, étranger)